



DTM

MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

CES ACTIVITÉS DTM
TCHAD SONT
SOUTENUES PAR:



COMPASS
Orienter les migrations sûres



OIM
ONU MIGRATION

Projet financé par l'Union européenne
Projet mis en oeuvre par l'OIM

SUIVI DES FLUX ET ENQUÊTES
INDIVIDUELLES DE MIGRANTS AU
NORD DU TCHAD

AVRIL – JUIN 2023

 **OIM**
ONU MIGRATION

Entretien avec des expulsées à Ounianga Kebir en provenance de la Libye
© OIM 2023 / Issa ROZI

STRUCTURE DU RAPPORT

INTRODUCTION ET CHIFFRES CLÉS	3
ENREGISTREMENT DES FLUX	4
PROFIL DES VOYAGEURS ET TENDANCES DES FLUX	4
TENDANCES MIGRATOIRES (2017 – 2023)	5
FMP DE FAYA	6
ENQUÊTES INDIVIDUELLES	7
INTRODUCTION ET PARCOURS MIGRATOIRE	7
PROFIL DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE	8
VULNERABILITÉS ET RISQUES D'EXPLOITATION	9
MÉTHODOLOGIE	10



Entretien avec des orpailleurs dans la ville de Zouarké en provenance de la mine d'or de Kouri Bougoudi © OIM 2022 / NGARMADJAL Lama

INTRODUCTION

Afin de mieux comprendre les mouvements et tendances migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre, l'OIM, à travers la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix, DTM*), met en œuvre l'activité de Suivi des flux de populations (*Flow Monitoring, FM*).

Le suivi des flux de populations est un travail de collecte des données qui vise à identifier des zones sujettes aux migrations internes et transfrontalières et à mettre en lumière les caractéristiques et les parcours des personnes passant par ces zones. Il est mis en œuvre en étroite collaboration avec les autorités et des partenaires nationaux et locaux, à travers deux outils: l'enregistrement des flux (*Flow Monitoring Registry, FMR*) et les enquêtes individuelles (*Flow Monitoring Survey, FMS*).

L'outil récolte des données clés sur l'amplitude des flux migratoires, les profils des voyageurs ainsi que leurs parcours et intentions, afin de fournir une meilleure compréhension des flux migratoires dans la région et de contribuer à l'élaboration de politiques migratoires basées sur des preuves.

À cet effet, plusieurs points de suivi des flux de population (*Flow Monitoring Point, FMP*) sont installés dans des zones de transit importantes. Durant le premier trimestre de 2023, seul le FMP de Faya était actif, situé dans la province du Borkou, au nord du Tchad. Ce rapport présente les données clés collectées **entre avril et juin 2023** au niveau de ce FMP. Le rapport est subdivisé en trois sections:

- La première section présentant les données obtenues lors de **l'enregistrement des flux (FMR)**.
- La deuxième section présentant les résultats des **enquêtes individuelles** effectuées auprès des voyageurs (**FMS**).
- La dernière section présentant les **vulnérabilités et les risques d'exploitation** des migrants.

Pour plus d'information sur la méthodologie du suivi des flux, et les définitions des flux considérés dans le cadre de ce rapport, merci de consulter la dernière page.

RÉSUMÉ



17 337 voyageurs ont été observés durant 81 jours, soit une moyenne journalière de 214 personnes



166 personnes parmi les voyageurs ont été interviewées sur leurs profils, parcours migratoires et intentions



Les hommes (adultes et mineurs) ont représenté la plupart des voyageurs observés (90%)



96% des personnes interviewées provenaient des localités du Tchad et 2% du Soudan, 1% de la Libye, et 1% de la République centrafricaine



99% des flux observés étaient internes au Tchad et 1% quittaient le Tchad.



98% des voyageurs interviewés se dirigeaient dans des zones situées au Tchad, 1% en Libye, et 1% de la République centrafricaine



Le principal facteur ayant influencé la tendance migratoire durant ce trimestre était l'interdiction d'accès aux mines d'or par le groupe d'autodéfense de Miski. De ce fait et par peur, plusieurs orpailleurs ne sont pas retournés sur les sites.



La grande majorité des voyageurs enquêtés ont déclaré être de nationalité tchadienne (97%)



67% de personnes enquêtées voyageaient en groupe



33% des voyageurs, tous des hommes, étaient à la recherche d'emploi



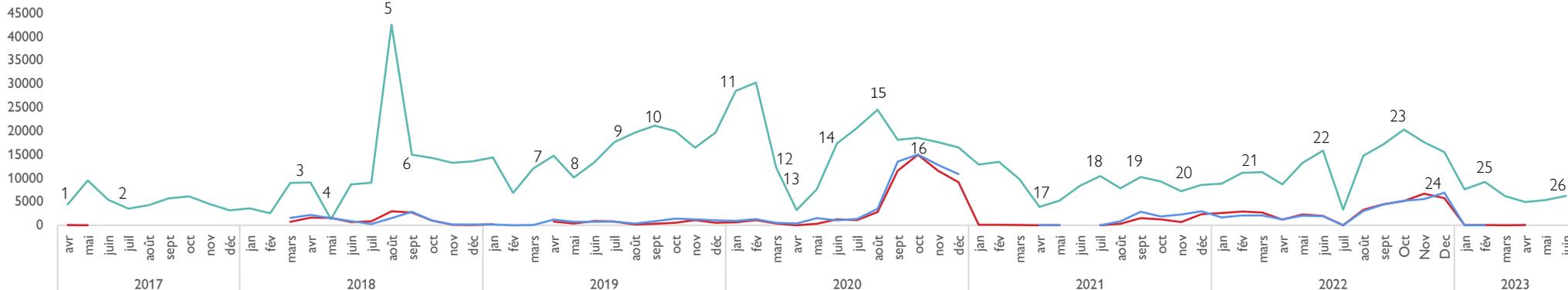
17% n'avaient reçu aucune éducation formelle



4% des individus interrogés ont indiqué avoir été contraints de quitter leur lieu de provenance à cause d'une contrainte

Légende:

- Flux internes —
- Flux sortants —
- Flux entrants —

NOMBRE DE VOYAGEURS OBSERVÉS AUX FMP: AVRIL 2017 – JUIN 2023


1. Avril 2017: Installation du FMP de Kalaït
2. Juillet 2017: Baisse des flux pendant le ramadan
3. Mars 2018: Installation des FMP de Zouarké et Faya au nord
4. Mai 2018: Baisse des flux pendant le ramadan
5. Août 2018: Forte augmentation des mouvements forcés au nord du Tchad suite à la dégradation des conditions sécuritaires
6. Septembre 2018: FMP de Zouarké désactivé suite à l'insécurité
7. Mars 2019: Installation des FMP de Rig-Rig et Sarh
8. Juin 2019: Baisse des flux pendant le ramadan et fermeture du FMP de Kalaït
9. Juillet 2019: Réouverture du FMP de Zouarké
10. Septembre 2019: Départ de plus de 1 000 personnes des mines d'or de Kouri-Bougoudi suite à leur fermeture
11. Janvier 2020: Reprise des activités dans les sites aurifères de Miski
12. Mars 2020: Fermeture des FMP de Sarh et de Rig-Rig et installation du FMP d'Ounianga Kébir
13. Avril 2020: Début des restrictions de mobilité liées au COVID-19
14. Juin 2020: Assouplissement de certaines restrictions de mobilité
15. Août 2020: Ajout de 5 FMP au sud du pays

16. Octobre 2020: Mouvements des étudiants tchadiens vers le Cameroun suite à la levée des restrictions liées au COVID-19 (réouverture des universités au Cameroun)
17. Avril 2021: Affrontements armés dans le nord et le centre du pays et suspension des activités FMP.
18. Juin 2021: Retour au calme et reprise progressive des activités FMP
19. Juillet 2021: Réouverture du FMP de Ounianga Kébir
20. Novembre 2021: Restrictions accrues des mouvements dans le nord du pays
21. Février 2022: Assouplissement des restrictions de mouvements vers le nord du pays
22. Mai 2022: Mouvements accrues des orpailleurs tentant de retourner vers leurs zones d'origine après les affrontements survenus à Kouri Bougoudi.
23. Juillet 2022: Réouverture du FMP de Zouarké, installation du FMP de Gouro et le retour au calme dans les zones aurifères
24. Octobre-Décembre 2022: expulsions de personnes depuis la Libye (233 personnes expulsées).
25. Janvier 2023: Fermeture des FMP de Gouro, d'Ounianga-Kébir et de Zouarké suite au manque de financement.
26. Janvier - Juin 2023: interdiction des activités dans les sites aurifères de Miski par les groupes d'autodéfense.

TENDANCES MIGRATOIRES AUX FMPs ACTIFS (2017 — 2023)
TYPES DE FLUX OBSERVÉS ET TENDANCES ANNUELLES DES FLUX

Année	Internes	Sortants	Entrants	Total
2017	46 771	76	0	46 847
2018	141 889 (+203%)	12 381	12 010 (+157%)	166 280 (+255%)
2019	185 999 (+31%)	5 686 (-54%)	8 794 (-27%)	200 479 (+21%)
2020	215 185 (+16%)	54 854 (+865%)	62 659 (+613%)	332 698 (+66%)
2021	107 365 (-50%)	6 478 (-88%)	10 607 (-83%)	124 450 (-63%)
2022	157 744 (+55%)	39 186 (+505%)	39 229 (+269%)	236 159 (+89%)
2023 (Jan-Juin)	40 277	189	22	40 466

Les données présentées dans le tableau ci-dessus et le graphique à la page suivante, montrent l'évolution du nombre total de voyageurs observés aux différents FMP installés au Tchad entre 2017 et 2023. Le nombre et la localisation des FMP actifs ainsi que la variation des flux observés, n'a cessé d'évoluer depuis le début des activités de suivi des flux en avril 2017, en fonction du contexte et des projets en cours.

Depuis le début, **le pic le plus élevé de mouvements internes a été observé en août 2018** (42 506 individus, voir la page suivante), les FMP ayant enregistré un très grand nombre de mouvements forcés dû à un conflit armé au nord du Tchad. Le total des flux enregistrés aux FMP a augmenté de 255 pour cent entre 2017 et 2018. L'année 2019 a, quant à elle, enregistré une hausse de 21 pour cent des flux observés par rapport à 2018, dû notamment à l'installation des nouveaux FMP à Sarh et Rig-Rig en mars 2019 (ces deux points ont été désactivés en mars 2020). Par ailleurs, le FMP de Zouarké, fermé en septembre 2018 pour des raisons de sécurité, a été réactivé en juillet 2019.

En mars 2020, le FMP d'Ounianga Kébir a été installé afin de renforcer le suivi des mouvements des voyageurs dans le nord du pays. Ce point a été fermé en décembre 2020 et rouvert en juillet 2021.

Le graphique sur la prochaine page met également en lumière **l'impact de la pandémie du COVID-19** sur les mouvements de voyageurs transitant par les FMP. Ainsi, l'entrée en vigueur des premières mesures gouvernementales de restriction de mobilité à la mi-mars 2020 a eu un impact immédiat sur les flux enregistrés en occasionnant une réduction importante des flux observés. L'assouplissement des mesures restrictives dès juin 2020 explique la reprise des flux observés.

Une baisse considérable des flux a été observée entre 2020 et 2021 (baisse de 63%), principalement due à la fermeture de cinq FMP au sud du pays qui furent ouverts en 2020 (Bongor, Binder, Pobamé, Koutéré et Sarh).

En **avril 2021**, les affrontements dans le nord et le centre du Tchad ont conduit à la suspension des observations au FMP de Faya pendant quelques semaines, et ainsi à la baisse des flux observés. Ce point

a ensuite été rouvert vers la fin du mois de mai 2021, expliquant ainsi l'augmentation des flux observés à partir de cette période. A partir du mois de novembre 2021, les autorités locales à Faya ont renforcé les patrouilles de contrôle des véhicules afin de limiter les mouvements vers les zones du nord du pays, notamment vers les zones aurifères. A partir de ce moment, une baisse des flux a été observée. Par ailleurs, la réactivation du FMP d'Ounianga Kébir vers la fin du mois d'août 2021 a occasionné une légère augmentation des flux observés en septembre 2021.

Au **premier trimestre 2022**, une augmentation des flux a été observée au nord du pays suite à l'assouplissement des patrouilles de contrôle des véhicules allant vers les mines d'or. A la fin du mois de mai 2022, des affrontements armés ont eu lieu dans les mines d'or de la localité de Kouri Bougoudi, située à la frontière avec la Libye. Ceci a causé le déplacement de milliers d'orpailleurs tentant de regagner leur zone d'origine, expliquant ainsi la hausse de mouvements observés en juin 2022.

En **juillet 2022**, avec l'implication d'INSEED (Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques), **le FMP de Gouro a été installé et celui du Zouarké a été rouvert** pour renforcer l'observation des mouvements des voyageurs au nord du pays; le point était fermé depuis décembre 2020.

Au quatrième trimestre de 2022, 233 personnes ont été expulsées de la Libye par les autorités libyennes, expliquant la hausse de mouvements de plus 21 pour cent entre la période d'octobre et décembre.

Au premier trimestre de 2023, les centres FMP de Gouro, d'Onianga-Kébir et de Zouarké ont été fermés en raison du manque de financement.

FAYA

Un FMP a été installé au début du mois de **mars 2018** au niveau de la ville de **Faya**, afin d'observer les mouvements des voyageurs dans le nord du Tchad. Cette page présente un résumé des données collectées au niveau de ce point au cours du **deuxième trimestre de l'année 2023 (avril – juin 2023)**.

Tendances migratoires: Pendant cette période, 214 personnes ont, en moyenne, été observées par jour au FMP de Faya (soit 17 337 personnes observées pendant 81 jours d'activité de ce FMP), contre 263 personnes observées en moyen lors du premier trimestre de 2023. Cette **diminution de 18 pour cent** de la moyenne journalière est due à l'interdiction d'accès aux mines d'or par le groupe d'autodéfense de Miski. De ce fait, par peur, plusieurs orpailleurs ne sont pas retournés sur les mines d'or d'une part, et d'autre part, au vu du début de la saison pluvieuse, les déplacements diminuent du fait que les voyageurs restent dans leur localité d'origine pour les travaux champêtres, surtout à l'est et au sud du pays.

Types de flux: La grande majorité des flux observés au FMP de Faya étaient internes (99%).

Provenances et destinations: Faya et Abéché au Tchad constituaient les principales villes de provenance et de destination des flux avec respectivement 67 et 13 pour cent qui en provenaient, ainsi que 41 pour cent qui se rendaient à Abéché et 33 pour cent de la totalité des flux qui se rendaient à Faya.

Pourcentage des flux sortants par destination

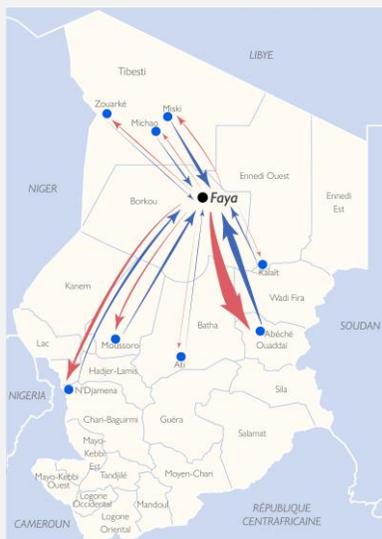
- 1 – 4%
- 5 – 20%
- Plus de 20%

Pourcentage des flux entrants par provenance

- 1 – 4%
- 5 – 20%
- Plus de 20%

- FMP de Faya
- Provenance/destination des flux observés

Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

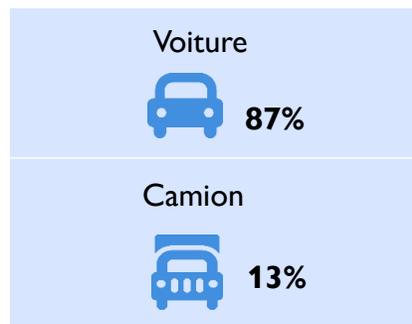


PROFILS DES VOYAGEURS



	Adultes	Mineurs
Femmes	7%	3%
Hommes	85%	5%

MOYENS DE TRANSPORT

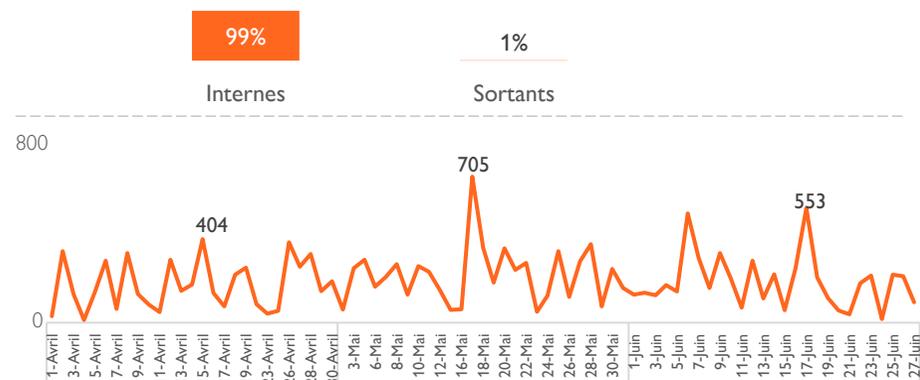


PROVENANCE ET DESTINATION DES FLUX

Provenances des flux		
Pays	Ville	%
TCHAD	FAYA	67
TCHAD	ABÉCHÉ	13
TCHAD	N'DJAMENA	7
TCHAD	ATI	4
TCHAD	MOUSSORO	3
TCHAD	MISKI	2
TCHAD	BATADJANNA	1
TCHAD	ZOUARKÉ	1
TCHAD	WADI-GOUHOUR	1
AUTRES PROVENANCES		1

Destinations des flux		
Pays	Ville	%
TCHAD	ABÉCHÉ	41
TCHAD	FAYA	33
TCHAD	N'DJAMENA	12
TCHAD	MOUSSORO	6
TCHAD	MISKI	4
TCHAD	ZOUARKÉ	2
TCHAD	WADI-GOUHOUR	1
LIBYE	GATRONE	1

DIRECTION ET ESTIMATION DES FLUX



INTRODUCTION ET PARCOURS MIGRATOIRE

166

Voyageurs enquêtés au
FMP de FAYA

Cette partie du rapport présente les données clés obtenues lors d'enquêtes individuelles effectuées auprès de **166 voyageurs** au niveau du **point de suivi des flux (FMP) de Faya, au Tchad entre avril et juin 2023**, dans le but de mieux comprendre les profils, parcours migratoires et besoins des migrants transitant par ce point. Il est à noter que la participation aux enquêtes individuelles se fonde sur le consentement et le volontariat des individus et que les personnes de moins de 14 ans ne sont pas interrogées.

Les résultats indiquent que la plupart des voyageurs interrogés (96%) provenaient du Tchad, et principalement des provinces d'Ouaddai (35%), de Batha (12%) et de Borkou (10%). Les personnes qui venaient de l'étranger provenaient du Soudan (2%) et notamment du Darfour (2% des personnes interviewées), de la République centrafricaine (1%) et de la Libye (1%), notamment de la ville de Mourzouq.

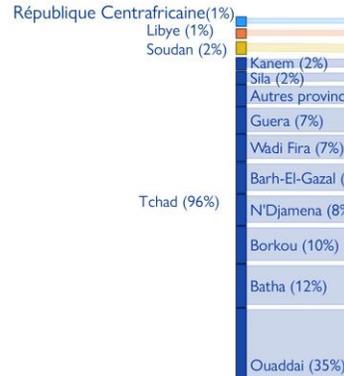
Les provinces du Tchad constituaient les destinations finales de 98 pour cent des personnes interrogées, principalement les provinces d'Ouaddai (27% des personnes interrogées), de Borkou (15%) et de Barh-el-Gazal (10%). Par ailleurs, deux pour cent (2%) des personnes enquêtées ont indiqué la Libye comme destination finale, principalement la ville de Mourzouq (1%), ainsi que la République centrafricaine (1%).

En ce qui concerne les motifs de voyage, les résultats indiquent que les voyageurs interrogés ont principalement quitté leur lieu de départ pour des raisons économiques (58%) cela est dû à l'interdiction d'accès aux mines d'or par le groupe d'autodéfense de Miski, donc par peur, plusieurs orpailleurs ne sont pas retournés pas sur les mines d'or. Par ailleurs, quatre pour cent ont été contraints de voyager, une proportion qui a diminué de 69 pour cent par rapport au trimestre passé. La raison de cette diminution est l'incendie du marché de Michaou. C'est la raison pour laquelle, plusieurs orpailleurs ont quitté les lieux et se sont rendus à Faya et à Abéché et ne sont plus retournés dans les sites aurifères de Miski.

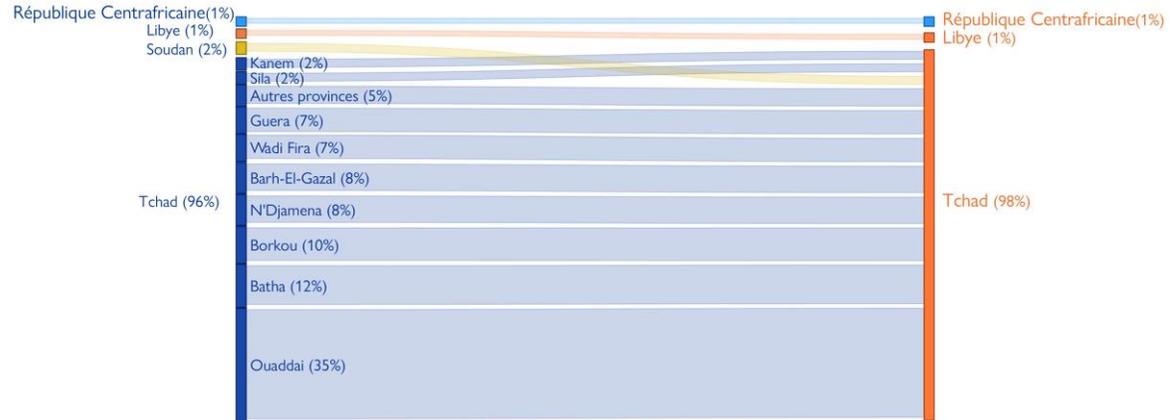
Plus de la moitié des voyageurs interviewés (67%) voyageaient en groupe. Beaucoup de ces derniers ont indiqué qu'ils voyageaient avec des amis (64%).

LIEUX DE DÉPART ET DE DESTINATION ENVISAGÉE DES VOYAGEURS

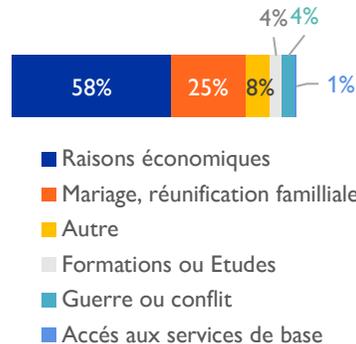
Départ



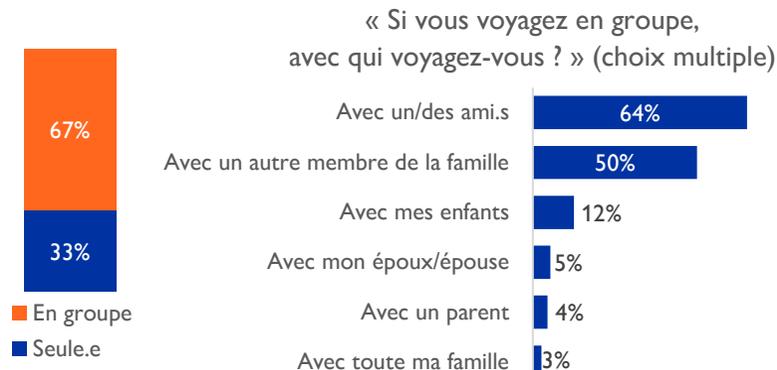
Destination envisagée



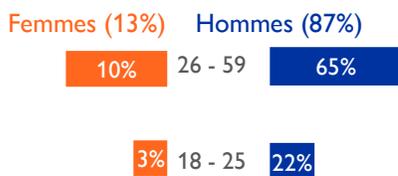
MOTIFS DE VOYAGE



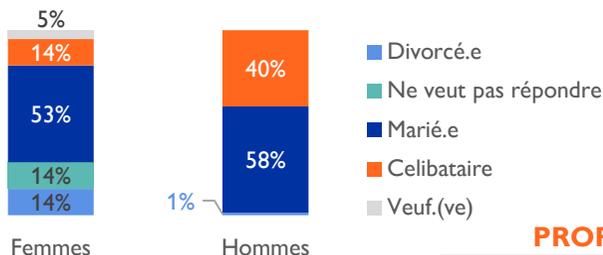
VOYAGE EN GROUPE



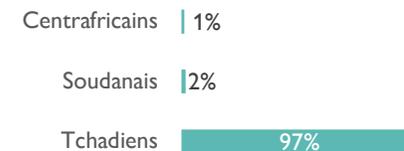
SEXE ET ÂGE



ÉTAT CIVIL



NATIONALITÉ



PROFIL DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE

Une proportion de 13 pour cent des personnes enquêtées aux FMP entre avril et juin 2023 étaient des femmes, une proportion qui était au même pourcentage que le trimestre précédent.

La plupart des voyageurs (75%) avaient entre 26 et 59 ans (10% étaient des femmes et 65% étaient des hommes).

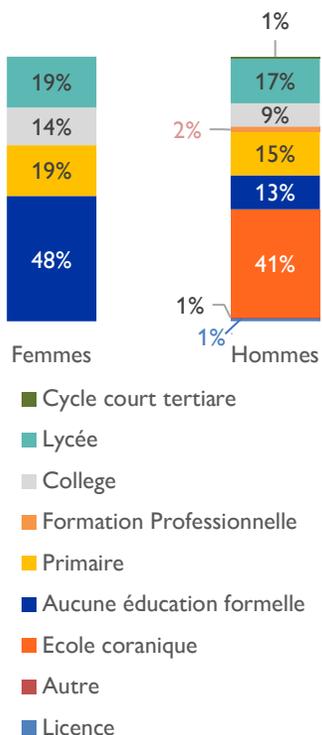
Une proportion importante des voyageurs étaient mariés (51% de hommes et 7% de femmes). Il est à souligner que la proportion des célibataires était plus élevée chez les hommes que les femmes; en effet, 40 pour cent des hommes étaient célibataires alors que seulement 14 pour cent des femmes avaient le même statut. À l'inverse, les proportions des personnes divorcées et veuves étaient plus élevées parmi les femmes que chez les hommes : 14 pour cent des femmes étaient divorcées et 5 pour cent étaient veuves alors qu'aucun homme n'était veuf et seul 1 pour cent étaient divorcés.

La plupart des voyageurs enquêtés étaient Tchadiens (97%). Il est à souligner que dans le cadre de cette collecte, les nationalités prises en compte sont celles déclarées par les voyageurs. Aucune vérification des documents d'identité n'est effectuée pour les confirmer ou les infirmer.

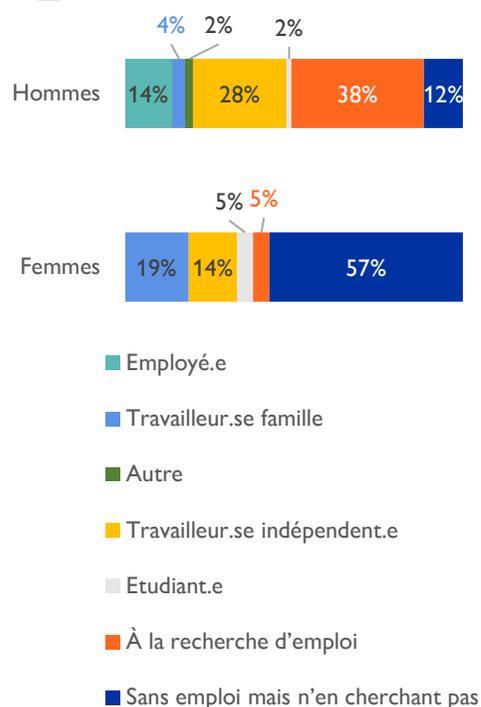
Parmi toutes les personnes interrogées, 17 pour cent n'avaient reçu aucune éducation formelle; la proportion est plus élevée chez les femmes (48%) que chez les hommes (13%).

En ce qui concerne le statut professionnel, les personnes à la recherche d'emploi (34%) et les travailleurs indépendants (25%) constituaient la majorité des voyageurs. Par sexe, ce sont 38 pour cent d'hommes et 5 pour cent de femmes qui étaient sans emploi. Une proportion plus importante de personnes à la recherche d'emploi n'en cherchant pas était observée chez les femmes (57%). Ceci pourrait s'expliquer par le nombre important d'hommes ayant abandonné les sites aurifères suite à l'interdiction d'exploitation par le groupe d'autodéfense.

NIVEAU D'ÉDUCATION, PAR SEXE



SITUATION PROFESSIONNELLE



VULNERABILITES ET RISQUES D'EXPLOITATION

Les formes d'exploitations les plus souvent signalées au nord du Tchad sont le travail forcé d'enfants dans les sites miniers, l'exploitation sexuelle et la prostitution forcée de femmes et de jeunes filles dans le pays. En plus de ceux-ci, s'ajoutent le conflit armé et la crise humanitaire qui s'étendent sur les deux tiers du pays, lesquels ont par ailleurs généré de nouvelles formes de traite à savoir l'exploitation des enfants associés aux groupes armés et la traite des migrants. Cette section analyse les informations collectées auprès des migrants en transit dans le FMP de Faya, sur l'organisation et la facilitation du voyage, le travail effectué au cours du trajet, et la situation de la traite des êtres humains et autres pratiques d'exploitation subies durant le voyage.

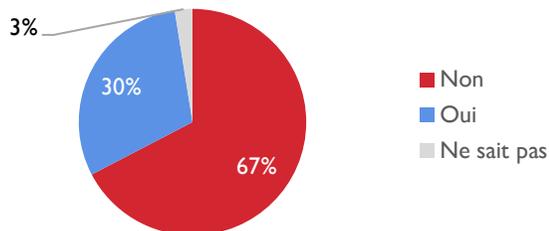
Au cours de ce premier trimestre, parmi les individus interrogés, une proportion notable (12%) n'était pas en possession de ses documents d'identité au moment de l'enquête. Cette proportion représentait 2 pour cent chez les migrants expulsés de la Libye et 1 pour cent chez les orpailleurs.

SECTEUR D'ACTIVITE DES MIGRANTS N'AYANT PAS ETE REMUNERES



- Eau, hygiène, assainissement, gestion des déchets
- Agriculture/Foresterie
- Santé et travail social
- Exploitation minière et carrières
- Autre
- Transport et entreposage

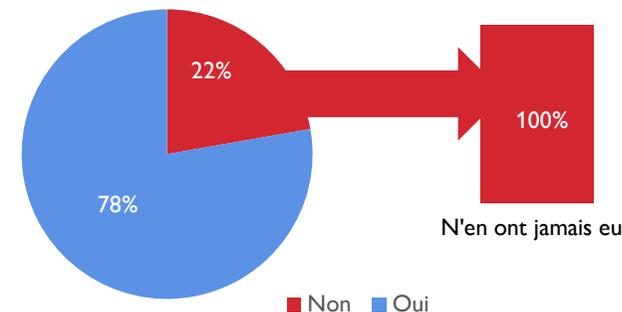
PART DES MIGRANTS AYANT TRAVAILLE CONTRE LEUR GRE



PAYS OU LES MIGRANTS ONT EFFECTUE DES TRAVAUX CONTRE LEUR GRE



POSSESSION DE DOCUMENTS DE VOYAGE



La confiscation des documents d'identité ou des documents de voyage du migrant durant son trajet ou à l'arrivée dans le pays de destination pourrait être assimilée à une forme d'abus sur la personne, et une contrainte au mouvement de celle-ci. Cependant, 22 pour cent des individus n'ayant pas de documents affirmaient n'en avoir jamais eu. Les hommes représentaient 90 pour cent de cette proportion.

Part des migrants ayant travaillé contre leur gré : Parmi les migrants interrogés, plus de la moitié ont indiqué n'avoir pas été contraints de travailler (67%), 30 pour cent ont indiqué avoir été contraints de travailler et 3 pour cent n'ont pas souhaité répondre à la question.

Pays où les migrants ont effectué des travaux contre leur gré : Parmi les migrants ayant rapporté avoir travaillé contre leur gré, plus que la moitié des répondants (58%) ont indiqué avoir travaillé en Libye. Les autres répondants ont mentionné avoir travaillé au Tchad (42%).

Travail sans rémunération : Parmi les personnes interviewées, 98 pour cent ont affirmé ne pas avoir été rémunérées pour leur travail.

Parmi les principaux domaines d'activité pour lesquels les personnes interrogées n'ont pas reçu de rémunération pour leur travail, on trouve le secteur de l'eau, hygiène, assainissement (39%), l'exploitation minière et les carrières (28%), l'agriculture ou la foresterie (11%), la santé (6%), le domaine des transports (5%) et d'autres activités (11%).

INTRODUCTION : Le suivi des flux, mis en œuvre par l'OIM à travers la Matrice de suivi des déplacements (DTM), a pour objectif de recueillir des données sur le nombre et les caractéristiques de voyageurs observés dans des zones à forte mobilité, à travers des points de suivi (FMP, *Flow Monitoring Point* en anglais) installés dans ces zones.

MÉTHODOLOGIE : Le suivi des flux de populations est un travail de collecte des données qui vise à identifier des zones sujettes aux migrations transfrontalières et internationales et à mettre en lumière les caractéristiques et les parcours des personnes passant par ces zones. Les zones de forte mobilité sont identifiées à l'échelle du pays avec l'aide des autorités nationales. Les équipes DTM, en partenariat avec les autorités locales, conduisent ensuite un travail d'identification des points de transit stratégiques au niveau local. À chacun de ces FMP, deux principales méthodologies de collecte de données sont utilisées : l'enregistrement des flux (FMR, *Flow Monitoring Registry* en anglais) et les enquêtes individuelles (FMS, *Flow Monitoring Survey* en anglais).

Le **FMR** consiste à collecter les données au niveau des différents points de passage via des observations directes et auprès d'informateurs clés : il peut s'agir du personnel des gares routières, des fonctionnaires étatiques, des chauffeurs de bus ou des migrants eux-mêmes. Le FMR recueille des informations sur le nombre de voyageurs passant par les points de passage, leurs nationalités, lieux de provenance et

destinations envisagées, ainsi que les moyens de transport utilisés. À chaque FMP, les données sont recueillies par une équipe de deux à cinq enquêteurs. La collecte de données est effectuée quotidiennement, entre 7 heures 30 et 17 heures 30, qui correspond aux horaires pendant laquelle le plus grand nombre de voyageurs traversent les FMP. Cependant, ces horaires peuvent être aménagées en fonction de la période et du contexte. Les données sont collectées au travers d'un formulaire administré aux informateurs clés, et d'observations directes.

Les **FMS** permettent de collecter des données plus approfondies à travers des entretiens auprès d'un échantillon de voyageurs qui passent par les points de passage afin de mieux comprendre leurs profils. Les enquêtes sont menées quotidiennement auprès d'un échantillon de voyageurs, choisis aléatoirement, qui passent par ces points. Les données principales collectées sont la nationalité du voyageur, son âge, son sexe, son niveau d'éducation, son statut professionnel, les raisons de son déplacement, sa provenance, sa destination, ainsi que ses besoins et vulnérabilités.

LIMITES : Les flux qui ont été observés à travers les FMP ne représentent pas tous les flux qui se sont effectués dans tout le nord du Tchad. En effet, plusieurs autres flux n'ont sûrement pas été observés car ne passant pas par les FMP. Par ailleurs, les enquêtes ont été menées auprès d'un échantillon de voyageurs qui sont passés par les FMP, entre avril et juin 2023. Elles

ne peuvent donc pas être généralisées à la population migrante dans son ensemble, car elles présentent uniquement la situation spécifique des personnes interrogées. La couverture temporelle de collectes de données est également limitée aux jours ouvrables et à une fenêtre horaire limitée.

DÉFINITIONS :

Flux: Dans ce rapport, un flux représente un groupe d'individus voyageant dans un moyen de transport commun d'une provenance donnée vers une destination. La provenance initiale et la destination finale des voyageurs ne sont pas nécessairement celles du moyen de transport emprunté lors de leur passage au niveau d'un FMP, étant donné que les voyageurs peuvent emprunter plusieurs moyens de transport durant leurs trajets. un flux représente le voyage d'un individu d'une provenance vers une destination, que celle-ci soit intermédiaire ou finale.

Flux sortant: Ce terme fait référence aux flux qui ont pour destination un pays différent du Tchad.

Flux entrant: Ce terme fait référence aux flux qui proviennent d'un pays différent du Tchad.

Flux interne: Ce terme fait référence aux flux qui proviennent d'une zone du Tchad et qui ont pour destination une autre zone du Tchad.

Il est à noter que sur demande, des analyses plus poussées (par exemple par point de suivi) peuvent être réalisées par l'équipe DTM.

LUTTE CONTRE LA TRAITE :

Pour la section « Lutte contre la traite » des indicateurs ont été ajoutés au questionnaire FMS en étroite coordination avec les spécialistes en protection au niveau du pays et de la région. Les enquêteurs ont été formés sur la technique de collecte des données, ce qui a permis de fournir plus d'informations sur la thématique tout en respectant le principe du Do No Harm.

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de mieux faire comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent porter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.